

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 448

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 2**ANNEXE**

À la deuxième phrase de l'alinéa 223, supprimer le mot :

« type ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.